



Règlements municipaux sur l'usage du cannabis dans les lieux publics extérieurs : Réponse de la santé publique en Montérégie

Forum sur la santé publique et le cannabis

30 avril 2019 – Ottawa

Judith Archambault, MD, FRCP, Médecin-conseil

Direction de santé publique de la Montérégie

Centre intégré
de santé et de
services sociaux de
la Montérégie-Centre

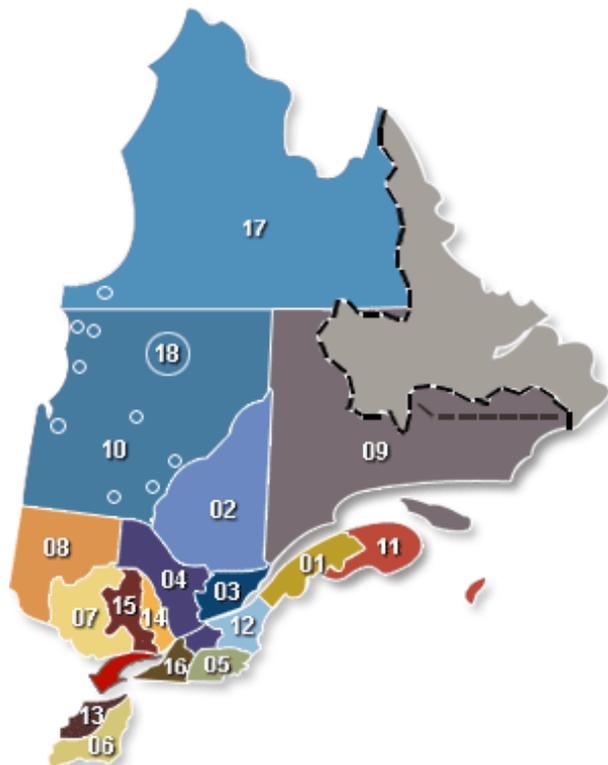
Québec 



Conflits d'intérêts

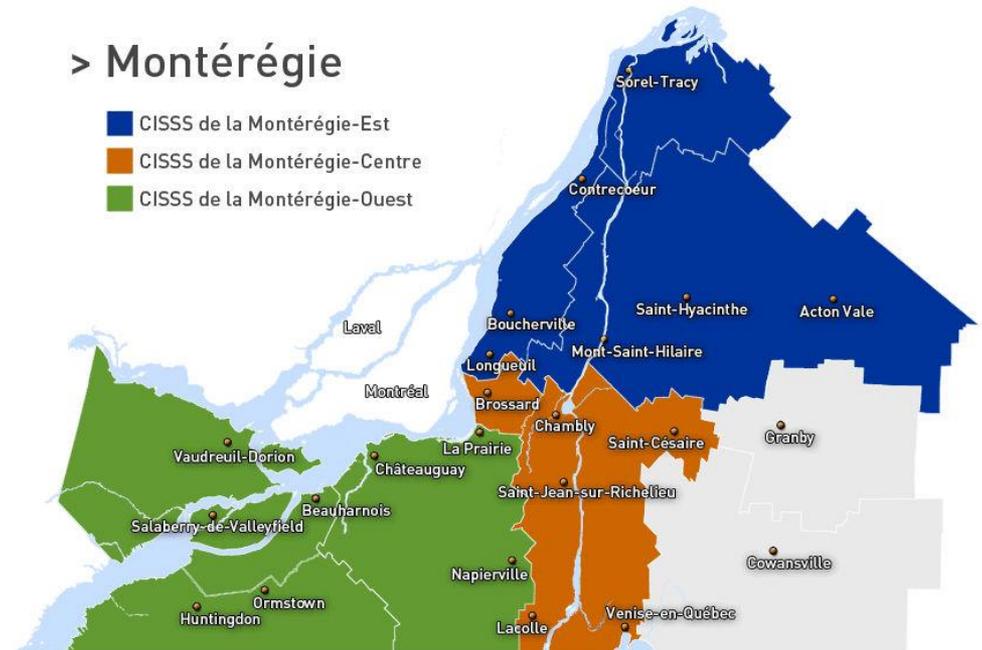
- Je déclara avoir aucun conflit d'intérêts

La Montérégie



> Montérégie

- CISSS de la Montérégie-Est
- CISSS de la Montérégie-Centre
- CISSS de la Montérégie-Ouest



Crédit images : Santé Montérégie et RAMQ





Territoire de la Direction de santé publique de la Montérégie

- 1 393 507 personnes (ISQ, 2019)
- 8 824 km² (MAMH, 2018)
- 151 municipalités
- Municipalités de 267 à 246 899 habitants





Contexte

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Projet de loi n° 157
(2018, chapitre 19)

Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière

+ pistes cyclables, arrêts de transport public et terrains universités et hôpitaux



Options pour les municipalités?

- Appliquer la Loi provinciale

vs

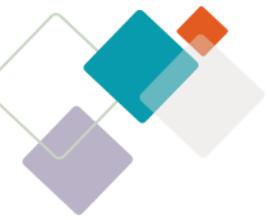
- Adopter des règlements plus stricts



ACTUALITÉ CANNABIS

36 villes veulent bannir le pot en public... et ce n'est qu'un début

On ne pourra pas en consommer dans les parcs, sur la rue ou même sur le trottoir

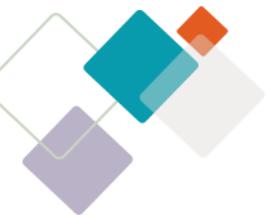


ACTUALITÉ CANNABIS

Le cannabis sera interdit dans les lieux publics de Québec

début

On ne pourra pas en consommer dans les parcs, sur la rue ou même sur le trottoir



ACTUALITÉ CANNABIS

Le cannabis sera interdit dans les lieux publics de Québec

Publié le 18 septembre 2018 à 18h45 | Mis à jour le 18 septembre 2018 à 18h45

début Sherbrooke interdit le cannabis dans les lieux publics extérieurs

On ne pourra pas en consommer dans les parcs, sur la rue ou même sur le trottoir

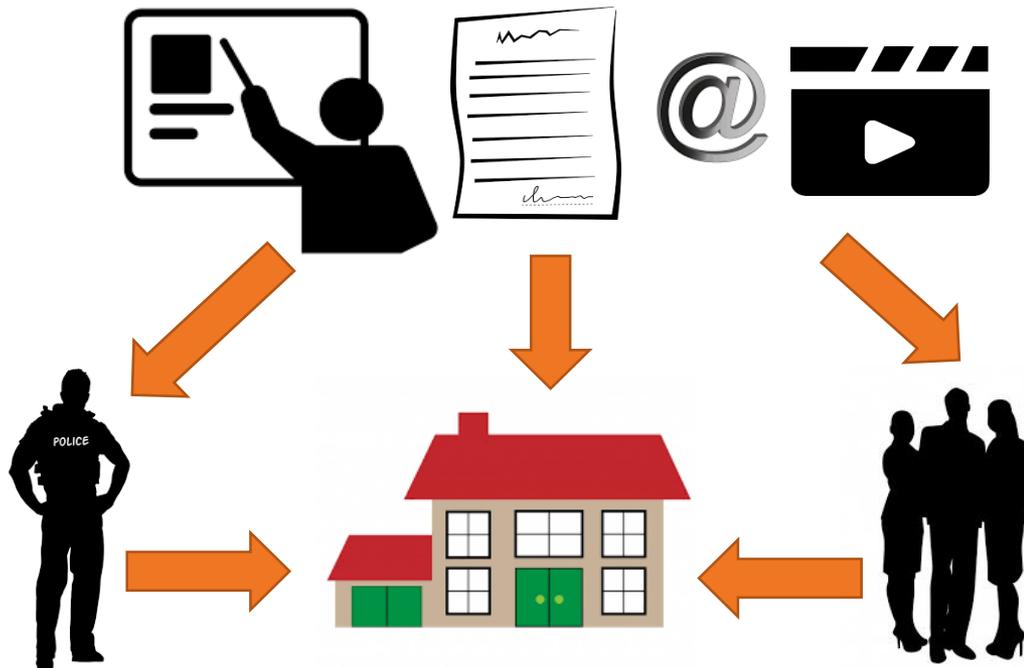


Impacts potentiels d'une réglementation trop stricte sur les lieux d'usage du cannabis fumé

- Atteinte à l'équité sociale
- Poursuite de la judiciarisation excessive
- Exposition à la fumée secondaire de cannabis
- Difficulté d'évaluation des impacts de la légalisation

Réponse de la santé publique en Montérégie

- Objectif : sensibiliser le plus grand nombre possible de municipalités





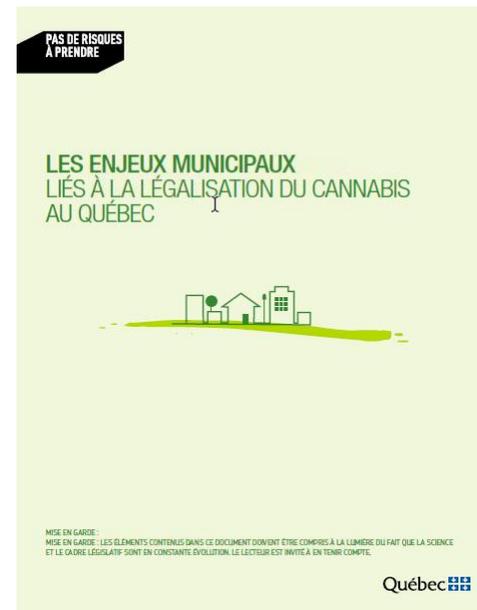
Résultats

- À ce jour, **16 municipalités sur 151** en Montérégie ont adopté des règlements stricts interdisant de fumer du cannabis dans l'ensemble des lieux publics extérieurs



Facteurs facilitants

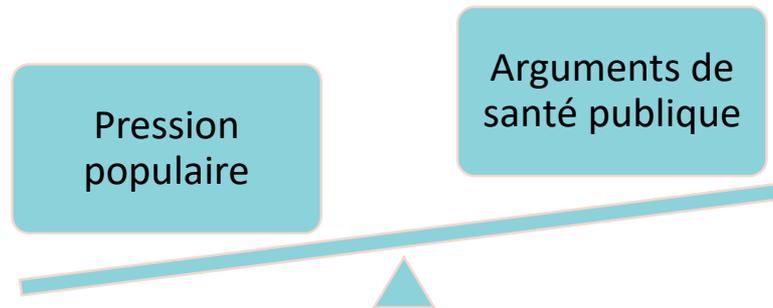
- Anticipation des enjeux → outils à disposition au moment voulu
- Collaboration et cohérence interrégionale
- Mobilisation des corps policiers



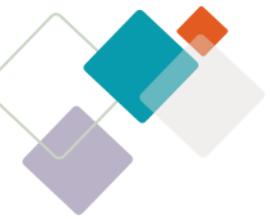


Conclusion - Recommandations

- Influence stratégique = rôle inhérent à la pratique de santé publique
- Décisions politiques basées sur un ensemble de facteurs



- Norme sociale défavorable au cannabis, barrière à l'atteinte des objectifs de la légalisation
- Nouveau projet de Loi gouvernementale à l'étude...



Merci pour votre attention

Avez-vous des questions?